

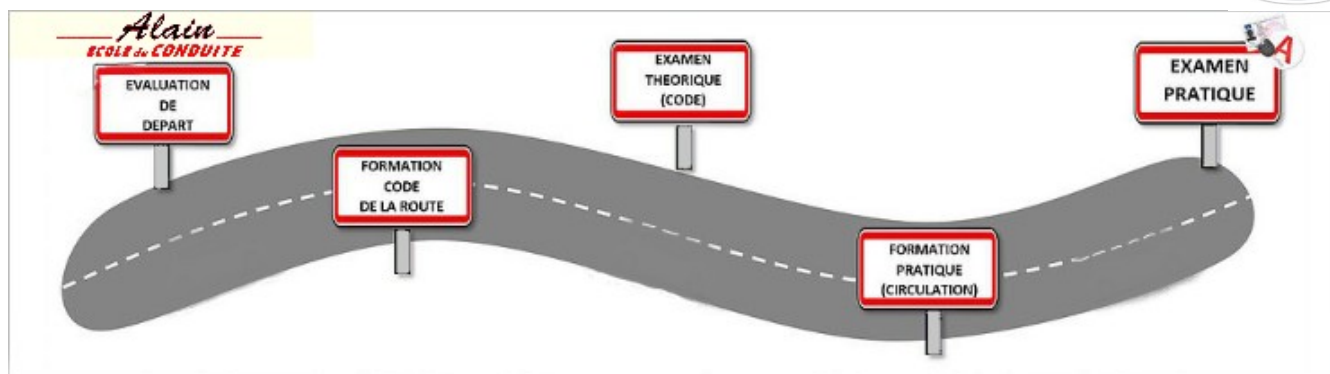
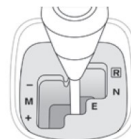


Alain

ECOLE de CONDUITE

Agréments Préfectoraux : CHÂTEAUDUN E140280010 renouvelé le 09/01/19 par DDT CHARTRES – SIRET : 301 818 118 000 46
CLOYES LES 3 RIVIERES E150280090 délivré le 03/08/2015 par DDT CHARTRES – SIRET : 301 818 118 000 53
Garantie financière APRIL Entreprise : Contrat CHÂTEAUDUN n° GFA0000413 - Contrat CLOYES n° GFA0000442
Assurés au titre de l'article L.211-1 du code des assurances par MASTER Assurances - Police n°: 1013010911
Établissements certifiés conformes par le Préfet d'Eure et Loir au référentiel « Qualité des formations » le 13/12/2018

MON PARCOURS DE FORMATION



Par étapes :

- Je suis âgé d'au moins 17 ans, je me préinscris à Châteaudun ou Cloyes et réserve mon heure d'évaluation. Je constitue mon dossier d'inscription et l'apporte complet lors de mon rendez-vous d'évaluation.
- L'enseignant me fait un bilan détaillé de mon évaluation de départ. Je connais le volume estimé de ma formation de conduite (minimum 13h).
Je peux à présent signer mon contrat de formation avec l'Ecole de Conduite ALAIN.
- Je m'entraîne collectivement au cours de code en salle avec des tests sur DVD à Châteaudun ou à Cloyes. Chaque série de code est corrigée et expliquée afin de progresser rapidement. Mes résultats sont consignés pour assurer un suivi de ma progression. Mon accès en salle est illimité durant 6 mois. Lorsque mes résultats sont de moins de 6 fautes à chaque série, l'Ecole de Conduite ALAIN m'inscrit à l'examen de code. 5 Fautes maximum seront autorisées.
- Je suis reçu(e) au code, je réserve mes heures de conduite selon la formule choisie lors de la signature de mon contrat de Formation : **O** Classique (5h par semaine), **O** Accélérée (10h par semaine) ou **O** Intensive (jusqu'à 4 heures par jour - Sur réservation minimum 30 jours avant – Hors Juillet/Août).
- Durant ma formation de conduite, je peux participer à un Rendez-vous pédagogique collectif en salle de 2h, traitant de thèmes tels que l'alcool, les distracteurs, les stupéfiants, l'assurance, la vitesse... Les jours et horaires sont communiqués chaque mois sur la porte des bureaux.
- J'apprends à conduire avec les enseignants de l'Ecole de Conduite ALAIN et je suis ma progression grâce au compte-rendu détaillé fait à chaque fin de leçon. Des questions sur les 1ers secours me sont posées.
- En toute fin de compétence 3, l'enseignant effectue un examen blanc destiné à m'entraîner et me mettre en situation réelle face à l'épreuve de conduite officielle. Ce bilan permet de valider le nombre d'heures restant à poser avant mon examen de conduite.
- J'assiste à un cours collectif d'1h de vérifications mécaniques sur le véhicule-école.
- Je suis prêt(e) pour passer l'examen du permis de conduire ! Il me faudra totaliser 20 points minimum, sans faute éliminatoire. Je connais le résultat en me connectant 48h après l'examen via le site de l'Ecole de Conduite ALAIN. Je peux répondre au questionnaire de satisfaction mis à ma disposition.